



Problème bancaire concernat mes chèques

Par **angelconseil**, le **30/01/2012** à **12:19**

Bonjour,

Je me suis fait voler des chèques que j'ai vu sur mon relevé j'ai commencé à faire opposition avec ma banque ,

Puis, quelques semaines plus tard j'ai a nouveau vu des chèques volés de la j'ai recontacté ma banque qui finalement a accepter de prendre en compte mon opposition.

J'ai effectué un dépôt de plainte et je leur ai remis.

Quelques semaines plus tard la banque a contesté ma remise de dépôt de plainte . Sachant que je leur ai remis l'unique exemplaire de dépôt que je possédais.

Je suis retourné au commissariat reiterer ma plainte et je leur ai remis à nouveau.

La banque m'a inscrit au fichier des chèques (interdit de chèque)

J'ai réussi a obtenir la copie des chèques puis le dépôt de plainte et la copie des chèques m'ont été volé.

La banque de france m'a conseillè de faire appel au mediateur je lui ai ecrit il dit qu'il ne prendra pas de décision sans la copie du dépôt de plainte puisque l'agence nie tout opposition et toute remise de documents.

J'ai pu ecire au commissariat qui m'a renvoyé les numeros d'enregistrement mais pas la copie de declaration qui est transmise au tribunal, le tribunal prétend n'avoir jamais recu cette plainte.

Actuellement je n'ai plus aucun document sauf le numero d'enregistrement effectué par le commissariat.

Cela fait 4 annnées; depuis l'agence à cloturé mon compte et d'ailleurs le compte le compte est clôturé par une autre personne que la conseillère de moncompte personne que je ne connais pas et qui apparait sur le dernier bulletin de banque servant de document de clôture (selon ma banque)

Je voulais redeposé un nouvelle plainte?

Qu'elle est pour moi la meilleure démarche.